Madrid ne soigne plus gratuitement les clandestins

20/08/2012 à 15h03

Une association de médecins s'oppose à la mesure et appelle à l'«objection de conscience».

Dans sa bataille pour l'austérité, le gouvernement espagnol a décidé de priver de couverture sanitaire gratuite les immigrés en situation irrégulière. À partir du 1er septembre, seuls trois types de sans-papiers seront encore reçus sans payer: les mineurs, les femmes enceintes et les malades en situation d'urgence. Un millier de médecins, se déclarant objecteurs de conscience, annoncent toutefois qu'ils continueront à prodiguer leurs soins gratuitement. […]

Selon le journal *El Pais*, l'exécutif prévoit ainsi de proposer aux sans-papiers de cotiser s'ils veulent continuer à bénéficier de soins: 60 euros par mois pour les moins de 65 ans et jusqu'à 155 euros pour les plus âgés. *«Compte tenu de la faiblesse de leurs revenus, ce n'est pas viable»*, objecte Tranche. Un responsable du ministère de la Santé a ensuite indiqué que la Sécurité sociale pourrait continuer à soigner les sans-papiers si la facture était ensuite envoyée aux pays d'origine. Pour le gouvernement, la priorité reste d'économiser. Selon ses calculs, l'exclusion des immigrés en situation irrégulière de l'accès gratuit aux soins, combinée à des restrictions contre le *«tourisme sanitaire»* des Européens, doit permettre d'économiser 1 milliard d'euros par an.

Le Figaro

(Merci à Lilib)